

pièce n°2



Demande d'examen au cas par cas préalable

Création d'un parc résidentiel de loisir

pièce n°2 bis

INDICATION DE LA ZONE D'ETUDE
(La zone d'accueil du projet sera définie
précisément par géomètre).



Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'un parc résidentiel de loisir
SAS O UYAPI ÉCOLOGES

pièce n°3
PHOTOGRAPHIES
(juin 2014)

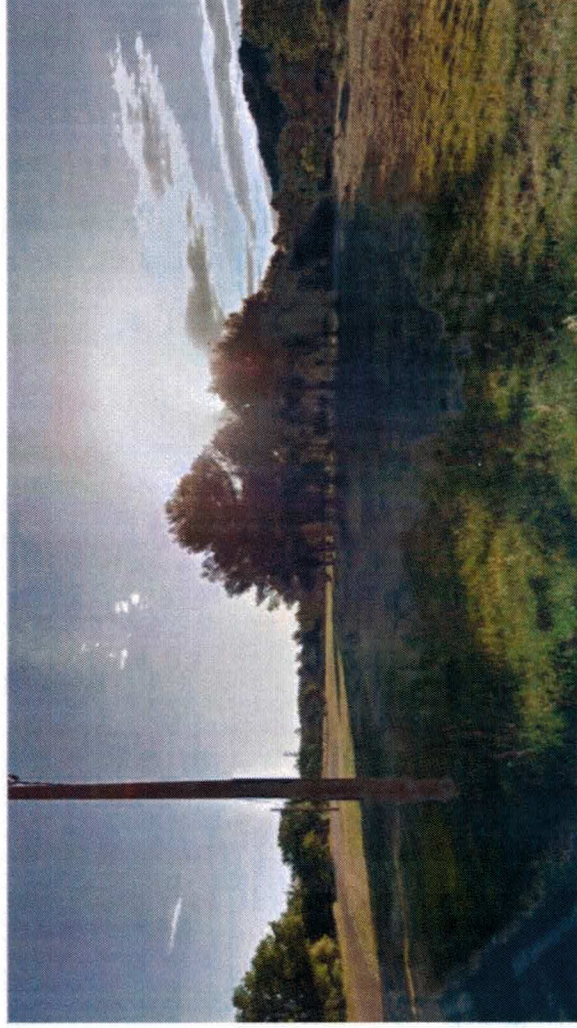


photo n°1

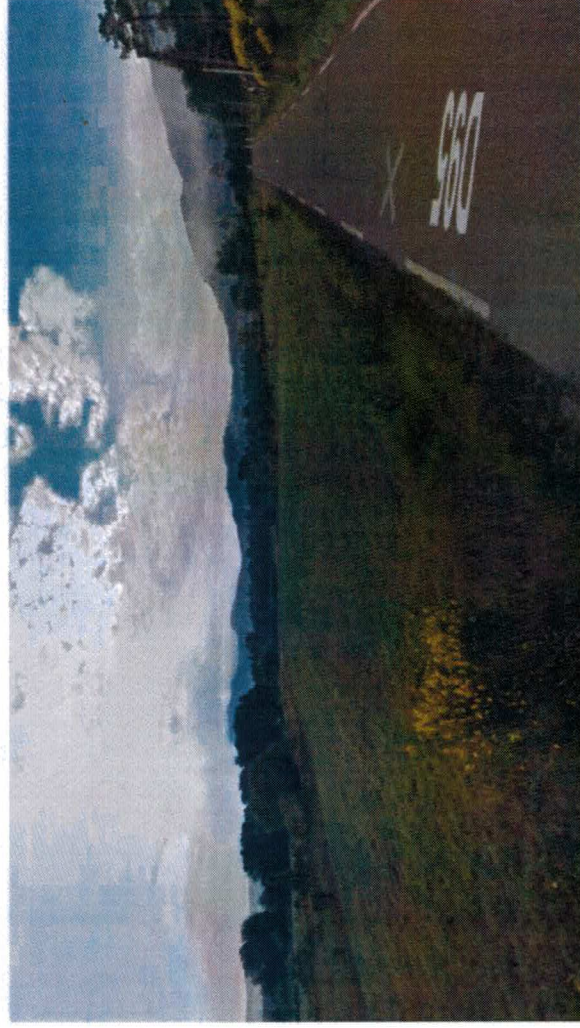


photo n°2

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'un parc résidentiel de loisir
SAS O UYAPI ÉCOLOGES